



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

PLAN DU SITE



Depuis plus de 160 ans, le Haras National d'Hennebont vit au rythme des chevaux. Si ses activités originelles sont la sélection génétique et la reproduction, il écrit depuis quelques années une nouvelle page de son histoire en s'ouvrant à toutes les pratiques équestres.

Ce domaine unique, protégé au titre des Monuments Historiques et riche d'un parc arboré remarquable, se positionne désormais comme un site ressource au service de tous les cavaliers et de la filière équine.

À Hennebont, le cheval est un art de vivre à part entière qui revêt de multiples facettes que le Haras National d'Hennebont conjugue en un même écrin.

À CHEVAL / WAR VARC'H

Informations

- Disponibilité toute l'année en journée et en soirée
- Nous étudions ensemble votre projet et établissons un devis complet adapté à vos attentes.
- Pour agrémenter votre journée ou demi-journée, possibilité de visiter le Haras National d'Hennebont, ou de suivre une formation de votre choix.

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

ÉCURIE N°7

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Dernière construction du Haras National d'Hennebont en 1901, l'écurie numéro 7 dispose de :

- 32 Boxes avec vue extérieure
- Boxes de 10,8 m²
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quel que soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
Ecurie n°7 32 boxes paillés curés*	432,88€	973,97€	2121,09€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



Face à l'écurie numéro 7, la carrière de la Bergerie, en sable Lastik, accueille l'ensemble des compétitions du Haras.

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

ÉCURIE N°5

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Dernière construction du Haras National d'Hennebont en 1901, l'écurie numéro 5 dispose de :

- 16 Boxes
- Boxes de 10,5 m²
- 1 Solarium
- 1 Salle de soin
- 1 Tapis de Marche
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quelque soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
Écuries n° 5 16 boxes pail- lées curé*	242,41€	545,42€	1186,08€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



l'écurie numéro 5 dispose de : 16 Boxes de 10,5 m², d'un solarium, d'un tapis de marche ...

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

ÉCURIE N°4

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 4 du Haras National d'Hennebont dispose de :

- 10 Boxes
- Boxes de 12 m²
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quelque soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
Écurie n° 4 10 boxes paillées curés*	155,84€	389,59€	761,86€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 4 du Haras National d'Hennebont dispose de 10 Boxes.

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

ÉCURIE N°3

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 3 du Haras National d'Hennebont dispose de :

- 10 Boxes
- Boxes de 10,93 m²
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quel que soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
Écurie n°3 10 boxes paillés curés*	173,15€	354,96€	848,44€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



L'écurie numéro 3 du Haras National d'Hennebont donne un accès direct au chapiteau spectacle.

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

ÉCURIE N°2

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 2 du Haras National d'Hennebont dispose de :

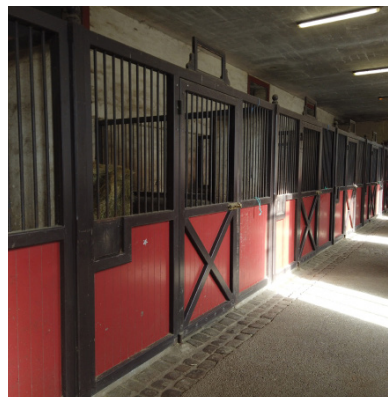
- 24 Boxes
- Boxes de 12,5 m²
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quel que soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
Écurie n°2 24 boxes paillées curés*	363,62€	818,13€	1783,45€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 2 du Haras National d'Hennebont dispose de boxes de 12,5m²

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

BARNS

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Installation en bois temporaire, deux barns viennent s'ajouter à l'ensemble des écuries :

- 10 Boxes supplémentaires par Barns soit 20 au total
- Boxes de 12 m²
- Accès direct au parc du Haras National

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quel que soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
BARNS 10 boxes paillés curés*	155,84€	354,96€	761,86€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



Installation en bois temporaire, deux barns viennent s'ajouter à l'ensemble des écuries.

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh



HARAS NATIONAL HENNEBONT

Syndicat Mixte

Écurie INFIRMERIE

Propriété de la Ville d'Hennebont et Lorient Agglomération et géré par le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, le Haras est un site dédié à la pratique du cheval. Si vous êtes une association, un professionnel ou tout simplement un particulier, vous pouvez bénéficier en location des infrastructures, le site comptant 32 bâtiments, parmi lesquels 7 écuries.

Fiche Technique

Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 4 dite de "l'infirmerie" du Haras National d'Hennebont dispose de :

- 11 Boxes
- Boxes de 12 m²
- Accès direct aux carrières de la Bergerie et des Écuries

Usage des aires équestres

1. Il est nécessaire de réduire au maximum l'impact des matières organiques sur la qualité de la couche de travail en évitant leur immiscion entre les granulats. Les crottins doivent être collectés après chaque utilisation.
2. Quel que soit le local, l'équipement ou le matériel mis à disposition, il devra, après utilisation, être remis dans son état initial.
3. Chaque utilisateur s'engage à respecter les autres utilisateurs du site et à partager les différents équipements dans un état d'esprit bienveillant et coopératif.

Tarifs HT	1 jour	3 jours	7 jours	mois
INFIRMERIE				
11 boxes paillés curés*	173,15€	389,59€	848,44€	sous convention

Toute prestation programmée est due. En cas d'annulation, le Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont devra en être informé au moins 48 h à l'avance. Le report sera privilégié. La demande de remboursement devra être motivée.



Entrée en fonction en 1881, l'écurie numéro 4 dite de "l'infirmerie" du Haras National d'Hennebont dispose de 11 boxes.

Tarif applicable majoré du taux de TVA en vigueur selon la ventilation :

- Hébergement 50% TVA 20%,
- Utilisation des aires équestres 35% TVA 5,5%
- Fourrage 15% TVA 10%



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**

Syndicat Mixte du
Haras National d'Hennebont
15 rue de la Bergerie

+33 (0) 297 895 200
coordination@haras-national-hennebont.bzh
www.haras-national-hennebont.bzh